

# Lys-lez-Lannoy : après Wasquehal, Lys-lez-Lannoy propose une mutuelle à un prix attractif pour ses habitants

Publié le 23/11/2015 PAR AURÉLIE JOBARD

**Les deux élus, Marie-Christine Prokopowicz et Pascale de Mets proposent aux habitants, via l'association Actiom, une mutuelle à tarifs avantageux. Première permanence d'information ce mercredi de 9 h à 12 h.**



Si vous avez loupé la réunion d'information qui se tenait vendredi salle Codron, rendez-vous ce mercredi à l'espace Titran lors de la permanence de 9h à 12h.

Tout part d'un constat. Celui de Marie-Christine Prokopowicz, élue en charge de la prévention et de la santé à la Ville et, dans la « vraie vie », infirmière au service cancérologie au centre hospitalier Victor-Provo à Roubaix. Selon elle, les patients seraient de plus en plus nombreux à faire l'impasse, pour des raisons économiques, sur une mutuelle de santé : « *On se rend compte que c'est un frein au dépistage. Plusieurs fois, des personnes ont annulé des consultations pour des raisons financières et, plusieurs fois l'absence d'une prise en charge précoce a entraîné de graves complications.* »

Avec Pascale de Mets, conseillère municipale déléguée au handicap, elles ont alors décidé de signer un partenariat avec l'association Actiom qui, grâce à des tarifs négociés, propose trois mutuelles à des prix attractifs. Seule condition : habiter la commune.

Vendredi, salle Codron, les deux élues ont invité les habitants à participer à une réunion d'information animée par Christophe Hau et Arnaud Ratte, les représentants de l'association.

De nombreux retraités étaient présents, préoccupés par des tarifs de mutuelles de santé toujours plus élevés.

*« Chez nous, il n'y a pas de limite d'âge et surtout au-delà de 60ans, tout le monde paie le même tarif », a assuré Arnaud Hatte, avant d'annoncer à l'assemblée la mise en place de permanences d'information permettant de répondre précisément aux inquiétudes de chacun.*

*« Un conseil : venez, si vous le pouvez, avec vos mutuelles actuelles. Nous pourrions comparer les tarifs et les garanties. »*

Permanence chaque premier mercredi du mois à l'espace Titran, 24 rue Arthur-Braco. La première aura lieu ce mercredi de 9 h à 12 h. Possibilité de prendre rendez-vous auprès du CCAS.

Tél : 03 20 75 27 07.

.